



COMPTE RENDU BUREAU DIRECTEUR DU 5 AOUT 2019

Présents : Jean-François CONTANT, Brigitte BORDET, Marc CHARPENTIER, Didier FOULONT, Marie Geneviève LASSERRE, Claude MAGRIN, Laurent PERRARD, Gérard QUATREPOINT, Nathalie VION.

Excusés : Christophe BARRAUX, Michel BRENNER, Christian POULALIER

Absent : Thierry PETAMENT

1) Ouverture du Bureau Directeur par le Président

Le Président ouvre la séance à 18h10 et présente les excuses des membres absents.

2) Choix du lieu de l'Assemblée Générale 2020 de la Ligue de Bourgogne Franche-comté de Rugby

2 clubs se sont portés candidats à l'organisation de l'Assemblée Générale ; celle-ci doit se dérouler sur le territoire de l'ancien Comité Territorial de Franche-Comté, Arbois et Pontarlier sont donc recevables dans leur demande.

Après discussion le Bureau Directeur tranche en faveur d'Arbois au motif que, en l'état actuel de nos connaissances, il est possible que cette Assemblée Générale soit élective. Le Bureau Directeur estime que l'AG doit, dans de telles circonstances, se dérouler de la manière la plus centrale possible pour favoriser la participation au vote.

3) POS

Le Plan d'Organisation Stratégique a abouti, 13 actions ont été retenues pour la saison 2019-20 ; la commission de suivi va être mise en place dans les semaines qui viennent.



4) Réorganisation des services

A l'heure des bilans de fonctionnement de la Ligue, nous constatons qu'un certain nombre de points doivent être améliorés. Aucune réforme d'envergure concernant le fonctionnement interne n'a été entreprise au moment de la fusion des comités territoriaux au motif que Bourgogne et Franche-Comté travaillaient ensemble depuis des années. Le constat est que nous devons adapter notre organisation pour corriger quelques dysfonctionnements.

Le Président propose la nomination d'un Directeur de Ligue et la refonte du service administratif ; le Bureau Directeur approuve la mesure et la prolonge par la nomination de M. Jordan ROUX (actuel Directeur sportif) au poste de Directeur de Ligue. Le secrétaire général est chargé de la réorganisation du service administratif avec précision de la répartition des tâches.

5) Réorganisation des locaux

La modification de la structure administrative amène également à un constat concret : les bureaux de Beaune n'y sont pas adaptés dans leur configuration actuelle.

Le secrétaire général et le Directeur sportif établiront dans les jours à venir une proposition de réorganisation physique des bureaux au siège de la Ligue.

6) Poste vacant au Bureau Directeur

Pour des raisons personnelles Mme Françoise PIC a souhaité présenter sa démission du poste de membre du Bureau Directeur de la Ligue ; le Bureau a accepté cette démission.

Mme PIC appartenant au collège des élus dont la place est régie par des conditions particulières (parité), le Bureau Directeur acte que la vacance de ce poste sera comblée lors de la prochaine Assemblée Générale conformément aux règlements fédéraux.

L'ordre du jour étant épuisé le Président a levé la séance à 21H30.

Le Secrétaire Général,

Laurent PERRARD

Le Président,

Jean-François CONTANT

Compte rendu validé par le Comité Directeur du 04 octobre 2019 à Beaune.